

# Lettre d'information



## CONSEIL MUNICIPAL LES PRINCIPALES DÉCISIONS

- *Désignation des membres de la commission intercommunale d'aménagement foncier pour la révision de la réglementation des boisements communaux* – Membres consultables en mairie.
- **Urbanisme** : autorisation de demander une subvention pour réactualiser la carte des risques naturels.

L'ordre du jour de la prochaine séance est mis en ligne sur notre site dans les 3 jours précédant la réunion du Conseil.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
MARDI 20 DÉCEMBRE À 20H30**  
en salle du conseil de la mairie siège.

## ANCIENNE ÉCOLE DE GARÇONS : LANCEMENT DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE

Jeudi 10 novembre a eu lieu la réunion de lancement de l'étude architecturale pour la réhabilitation de l'ancienne école de garçons.

C'est le bureau d'étude RA2 qui a été retenu à l'issue de la consultation lancée par la Mairie, fort de sa connaissance de Châtel-en-Trièves et de son implication très appréciée sur la réhabilitation des locaux périscolaires.

Le calendrier a été établi pour une inauguration prévisionnelle du bâtiment et de la place en septembre 2024.

Cette première réunion a permis de repréciser les usages en prenant en compte la contribution des habitants et l'évolution des usages des locaux communaux à l'échelle de la commune nouvelle. Voici ce qu'il faut retenir à ce stade :

- la réalisation de la Cantine ouverte à tous les habitants reste la pièce maîtresse du projet
- le repositionnement de Talon à la croisée des dynamiques de toutes les associations de Châtel-en-Trièves nous a conduit à positionner ce qui pourrait être « la maison des associations », initialement souhaitée sur l'ancienne école de garçons, en lieu et place de l'actuel café-épicerie, agrandi de la salle voûtée attenante.
- Les élus ont souhaité reconsidérer la proposition portée par certains habitants de voir dans l'ancienne école de garçons l'accueil de la mairie annexe de Cordéac, ce qui permettrait de rassembler tous les usages publics du centre-bourg au sein d'un même bâtiment pour une plus grande ouverture et accessibilité, de diminuer les coûts énergétiques de la mairie de Cordéac et d'offrir aux habitants une salle de mariage plus agréable, donnant directement sur la placette et sur l'aire de loisirs.

Les élus ont rappelé leur souhait de réaliser une opération de réhabilitation exemplaire en matière énergétique et environnementale.

Le bureau d'étude va travailler sur la réalisation de scénarios d'aménagement sur la base de ces préconisations, qui seront portés à la connaissance et à l'appréciation des habitants lors d'une réunion publique **samedi 21 janvier 2023 à 18h à la salle socioculturelle.**



## Un nouveau souffle pour le café-épicerie !

Les ateliers de travail sur le devenir du café ont repris, animés par Pascal Desfarges. « Le Chaudron », voici le nom qui a été adopté par les habitants pour définir cette nouvelle réflexion et démarche pour construire l'avenir du lieu à la croisée des initiatives citoyennes et associatives, cœur battant de la vie locale de Châtel-en-Trièves. Un blog sera bientôt mis en ligne pour suivre l'avancée du projet.

Des groupes de travail sont constitués :

1. Restauration/Bar
2. Circuits courts
3. Animation
4. Évènementiel
5. Gouvernance/Gestion
6. Services
7. Communication

**N'hésitez pas à vous inscrire auprès du service animation de la commune (service-animation@chatel-en-trieves.fr / 04 76 34 92 79), toutes les énergies sont les bienvenues ! Ce lieu sera à la hauteur de ce que nous en ferons !**

Prochaines réunions de travail rassemblant tous les groupes avec Pascal Desfarges : **Mercredi 14 décembre et Mercredi 4 janvier à 20h au café-épicerie**

## COUPE AFFOUAGÈRE

La commune lance une coupe affouagère pour les résidents de Châtel-en-Trièves, ayant un domicile réel et fixe sur la commune depuis au moins 6 mois. Une seule inscription par foyer est acceptée, avec un chèque de caution de 100€ (établi au nom du Trésor Public) qui ne sera restitué qu'après l'enlèvement du bois si aucun dégât n'est constaté.

Les lots sont attribués par tirage au sort et le numéro du lot sera donné à l'affouagiste quand la totalité du règlement aura été effectuée par chèque.

L'affouage 2022 sera issu des parcelles 19 et 20 de la forêt communale de Cordéac. Le volume total de la coupe est estimé à 130 m<sup>3</sup>. Le prix du mètre cube est de 56€, composé uniquement de fayards. Les bois devront être enlevés avant le 30/04/2024. Passé cette date, l'affouagiste se verra déchu de son lot d'affouage, qui redeviendra propriété de la commune.

**La date limite d'inscription pour les ayants-droits, en mairie-siège à Saint-Sébastien ou en mairie-annexe à Cordéac, est fixée au 16/12/2022, car les lots seront tirés au sort lors du conseil municipal du 20/12/2022.**

## GENDARMERIE: PERMANENCE DÉCENTRALISÉE

les 7 et 28 décembre en mairie siège, de 14h30 à 17h30

### FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

#### Marché de Noël

organisé par le Comité des fêtes de Cordéac, le Sou des écoles et la Mairie

**SAMEDI 26 NOVEMBRE**

de 13h30 à 18h30 à la salle socioculturelle



#### Après-midi intergénérationnel

**MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 14H30**

au café-épicerie autour de la confection de gâteaux (possibilité que la navette communale vienne vous chercher à domicile sur inscription en mairie)

#### Concert de clavecin

par Marine Balestrieri à l'Église

**DIMANCHE 11 DÉCEMBRE À 17H**

(contribution au chapeau)

*Vœux du maire*

**SAMEDI 14 JANVIER À 18H**

**À LA SALLE SOCIOCULTURELLE**